

SAS METHA HERBAUGES CORCOUE

La Vergniere

44650 Corcoué sur Logne

RCS : 878 131 911 (Nantes)



Corcoué-sur-Logne, le 19 mars 2021

Madame Chantal Jouanno

**Présidente de la Commission Nationale du
Débat Public**

**244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS**

Objet : Projet MéthaHerbauges Corcoué – lettre de sollicitation de la CNDP pour la désignation d’un tiers garant ou commissaire pour une mission d’accompagnement et de conseil pour la poursuite de la concertation jusqu’à enquête publique

Madame la Présidente,

La Coopérative d’Herbauges et Nature Energy France, maîtres d’ouvrage du projet MéthaHerbauges Corcoué, sollicitent la Commission Nationale du Débat Public pour la désignation d’un tiers garant ou commissaire pour une mission d’accompagnement et de conseil pour la poursuite de la concertation jusqu’à enquête publique, sur le fondement de l’article L. 121-1 du Code de l’environnement, II. §3 « Elle conseille à leur demande les autorités compétentes et tout maître d’ouvrage ou personne publique responsable sur toute question relative à la participation du public tout au long de l’élaboration d’un plan, programme ou projet ».

Qui sommes-nous et pourquoi ce projet ?

Nous sommes un collectif de plus de 200 agriculteurs du Pays de Retz et du Nord de la Vendée, regroupés au sein de la Coopérative d’Herbauges. La majorité d’entre nous sommes éleveurs de vaches laitières, dans des exploitations familiales de 80 vaches en moyenne, situées dans un rayon de 30 km autour du siège de la coopérative à Corcoué-sur-Logne (44).

Le lait que nous produisons est collecté et commercialisé auprès des laiteries locales en favorisant le circuit-court, la traçabilité, les signes de qualité que sont les AOP, le non OGM ou les produits biologiques.

Depuis 10 ans nous étudions l’intérêt de la méthanisation en élevage comme un outil indispensable à la transition de notre agriculture. Ce projet répond à nos enjeux quotidiens d’éleveurs, dans la diversité de nos pratiques. Il a été conçu pour cela.

Nous voulons valoriser les fumiers et lisiers de nos animaux déjà présents sur notre territoire. Leur valorisation permet une économie d'engrais mais aussi l'amélioration du bilan environnemental de nos exploitations.

Plus de 200 producteurs du territoire sont mobilisés sur ce projet. Nous nous sommes adjoints les services de l'entreprise Nature Energy qui fait référence en matière de méthanisation et dont nous bénéficions de l'expertise.

Ainsi, MethaHerbauges Corcoué est une entreprise pan-européenne incluant la France et le Danemark.

Dans l'esprit coopératif qui est le nôtre, nous avons cherché à concevoir avec Nature Energy un projet ouvert à tous les agriculteurs du territoire, dans le respect de la diversité des pratiques.

Cette démarche nous a amené à concevoir un 1^{er} projet fédérant 230 exploitations, qui répond à nos objectifs d'éleveurs et acteurs du territoire. Ce que nous voulons c'est continuer à faire notre métier et pouvoir le faire encore mieux.

Nous voulons préserver une agriculture à taille humaine ;

- Qui maintient ou crée de l'emploi,
- Qui respecte l'environnement,
- Qui favorise la biodiversité,
- Qui diminue ses émissions de gaz à effet de serre et lutte contre les changements climatiques.

Le projet en bref : caractéristiques du projet mis en concertation

Pour maintenir l'activité d'élevage sur notre territoire, le projet initial MethaHerbauges Corcoué que nous avons conçu est un projet agricole et de territoire, accueillant 80% d'effluents (fumiers et lisiers) et 20% de cultures intermédiaires (CIPANS), pour un total de 680 000 tonnes de matières entrantes.

Le biométhane produit par le procédé de méthanisation sera injecté dans le réseau de gaz local pour couvrir l'équivalent de la consommation de 30.000 foyers¹. De plus, nous envisageons que le CO₂ qui sera produit puisse être liquéfié et commercialisé pour des usages alimentaires et industriels.

Avec le projet initial, la valorisation de 680.000 tonnes de biomasse permettrait une réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre de 1,5 million de tonnes CO₂eq sur les 15 années du tarif de revente du biométhane.

L'investissement dans cette unité de méthanisation est évalué à plus de 80 millions d'euros et nous évaluons les retombées directes pour le territoire à 12 millions d'euros chaque année, soit 180 millions d'euros à l'échelle du Contrat d'Achat Biométhane.

La concertation préalable volontaire

Ce projet, nous le présentons aux acteurs du territoire depuis 2019. En 2020, alors que ses contours se précisaient, nous avons fait le choix de nous inscrire dans le cadre légal existant en mettant en place une concertation préalable volontaire du 14 septembre au 22 novembre 2020, que nous avons prolongée jusqu'au 14 décembre 2020 du fait du deuxième confinement pour ne pas faire obstacle à la bonne tenue de cette concertation.

¹ Source GRDF : 3.200MWh/an/foyer, hors chauffage

Au-delà du dispositif réglementaire, nous avons largement informé les habitants du territoire par des rendez-vous réguliers avec la presse, par des distributions de lettres d'information en boîtes aux lettres, et avons accordé une attention particulière aux riverains en réalisant un porte-à-porte et deux sessions d'ateliers à leur attention.

Plus d'une trentaine de réunions ont été conduites à destination des élus du territoire : conseils municipaux de la zone, conseils communautaires des EPCI concernés, commissions compétentes du conseil départemental et du conseil régional, parlementaires.

Nous avons recueilli 162 contributions écrites sur le registre mis à disposition en mairie et 30 contributions sur le site internet mis en ligne à cet effet.

Le bilan de cette concertation, que nous avons publié le 12 mars sur le site internet du projet, est joint à ce courrier.

Les enseignements de la concertation

Pour tous les temps de concertation organisés et quels que soient les acteurs rencontrés (riverains, élus, associations porteuses d'enjeux, institutionnels) nous avons procédé de manière identique : pour chaque question soulevée nous nous sommes efforcés de prendre un engagement susceptible de garantir l'exemplarité de notre projet et de son suivi. Le détail de ces engagements est à retrouver dans le bilan joint.

Deux de ces engagements, pris à l'issue de la concertation, sont à rappeler ici :

- Décision de réduire la taille du projet de près de 30%,
- Constat que les projets de méthanisation, qu'elle qu'en soit la taille ou les acteurs, font débat dans un contexte national. En effet, bien qu'il s'agisse d'une énergie renouvelable, de territoire et d'économie locale et circulaire, il s'avère nécessaire de poursuivre la concertation et d'en expliquer tous les tenants et aboutissants.

Pourquoi solliciter la CNDP maintenant ?

Bien implantée localement, la Coopérative compte plus de 400 adhérents locaux, avec un projet fédérant plus de 200 exploitations agricoles du territoire proche, le projet est positionné sur le site historique de la Coopérative qui génère déjà une activité économique significative. Nous avons considéré que les enjeux de la concertation seraient des enjeux de proximité, de bon voisinage, de réduction et de maîtrise des impacts, de construction de la confiance avec les acteurs de proximité.

Le développement de notre projet s'inscrit également dans le cadre des dispositifs réglementaires des installations classées pour la protection de l'environnement mais également du tarif d'obligation d'achat du biométhane injecté de 2011. En plus des contraintes réglementaires qui pèsent déjà sur les ICPE soumises à autorisation, ce cadre propre à notre futur projet comporte une contrainte de délai : en effet, une fois le tarif d'achat du biométhane contractualisé auprès de notre acheteur, nous disposons d'un délai de 36 mois pour injecter nos premiers mètres cube de biométhane. Ce délai s'avère court pour un tel projet.

Pour ces raisons, nous n'avons pas fait le choix de solliciter la CNDP pour nomination d'un garant de la concertation préalable. Ce choix s'est opéré en accord avec la DDPP 44, en charge de l'instruction à venir de notre dossier.

Or, la discussion s'est très vite portée sur des enjeux qui dépassent notre projet : notamment sur l'intérêt de la méthanisation en elle-même. Les modalités de la concertation mise en œuvre ont été mises en causes par certains contributeurs, malgré nos efforts et notre investissement sur cette phase. Nous n'avions pas anticipé un tel niveau de conflictualité dans le contexte de la Loire Atlantique lorsqu'il s'agit de projets structurants. Un collectif d'opposants s'est constitué, appuyé par d'autres associations, élus et organismes locaux, alimentant le débat, notamment sur le terrain médiatique, pouvant nuire à la lisibilité de notre projet. Notre projet a donné lieu à une forte mobilisation, par des prises de paroles publiques et deux manifestations ayant réunies plusieurs centaines de personnes sur la commune de Corcoué-sur-Logne. Dans ce contexte, il a été difficile pour nous de faire passer une information complète et compréhensible sur notre projet.

A ce stade du projet, fidèles à notre volonté de dialogue, nous faisons l'analyse qu'il nous faut encore renforcer la qualité de nos démarches d'information et de participation. C'est pourquoi nous sollicitons l'appui de la CNDP pour nous accompagner dans la suite de notre projet.

Plusieurs axes de travail sont envisagés pour ce faire, à préciser et compléter grâce à l'appui de l'expert tiers que vous voudrez bien désigner. Nous souhaitons notamment mettre en place un comité technique et scientifique. Cette instance permettra de poser les bases d'un suivi transparent et sécurisant sur les externalités du projet et de contribuer, par l'apport d'expertises tierces, à l'exemplarité du projet et de la conduite de l'installation.

Pour ce comité, nous souhaitons associer les représentants des collectivités et institutions concernés, des représentants du monde agricole et du monde de la recherche et de l'enseignement, porteurs d'expertises sur les enjeux du projet.

En complément, nous souhaitons poursuivre l'information du public notamment via le site internet du projet et la diffusion de bulletins d'information. De nouvelles rencontres avec les riverains de l'installation pourront également être organisées, ainsi que des temps de présentation du projet remanié aux élus du territoire.

Ce dispositif pourra être élargi et affiné, sur les conseils de la CNDP, les pistes évoquées pouvant faire l'objet d'ajustements et de compléments, afin de répondre aux enjeux que soulèvent notre projet.

Nous sommes conscients que dans la période qui s'ouvre, et en préparation de l'enquête publique, il est nécessaire de rendre accessible notre projet : une mission conseil de la CNDP pourra nous appuyer notamment pour la diffusion d'une information sincère, complète et compréhensible pour tous. Les recommandations de la CNDP seront précieuses à cet endroit.

Nous avons écouté les remarques de chacun lors d'une première phase de concertation et modifié notre projet en conséquence. Si des garanties supplémentaires doivent être mises en place, nous y sommes prêts et là encore, l'appui de la CNDP apportera un nouvel éclairage et assurera la bonne prise en compte de toutes les expressions.

Depuis plus d'un an, nous sommes en lien avec les services de l'État, instructeurs du dossier que nous allons déposer après cette saisie : c'est avec leur accord et leur appui que nous vous sollicitons. Comme nous l'avons fait avec les services de l'État, nous souhaitons travailler de façon constructive et nous

sommes donc prêts à suivre les recommandations que vous pourriez nous faire notamment sur deux enjeux majeurs pour nous : la diffusion large d'une information adaptée, et l'écoute et la prise en compte de la parole citoyenne.

Nous pensons qu'il est de notre devoir de continuer le dialogue avec le territoire parce que nous avons la conviction que notre projet est vertueux en ce qu'il répond à la fois aux besoins de l'agriculture de notre territoire mais aussi aux attentes sociétales : une agriculture à taille humaine, dont la vocation est nourricière, qui maintient ou crée de l'emploi, qui respecte l'environnement, qui favorise la biodiversité et qui travaille à diminuer son impact climatique.

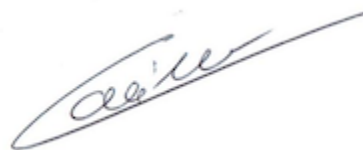
Vous le constatez, Madame la Présidente, notre volonté de dialogue est à la hauteur de notre ambition pour ce projet, nous vous remercions par avance de l'appui méthodologique et de l'accompagnement que votre commission voudra bien nous apporter pour la suite de notre projet.

Dans l'attente de la décision de votre commission, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Au nom et pour le compte des agriculteurs
engagés dans le projet et de Nature Energy
France

Guillaume Voineau

Président de la Coopérative d'Herbauges
et éleveur laitier



Pièces jointes :

- Bilan de la concertation préalable volontaire publié le 12 mars 2021
- Les deux lettres d'information diffusées en aout et novembre 2020
- Site Internet de projet : <https://www.methaerbauges-corcoue.fr/>
-